**CONVENTION DE STAGE**

**ARTICLE 1 :**

La présente convention règle les rapports de « **${entr}** » désignée ci-dessous par ‘’ l’entreprise d’accueil ’’, sise **${entr-loc}**, représentée par son Directeur,

et l’institution de formation : Ecole Supérieure de Technologie, sise Route Dar-Si-Aïssa à Safi, désignée ci-dessous par « l’EST-Safi », représentée par son Directeur,

concernant les stages étudiants. La présente convention, conforme à la législation et à la réglementation en vigueur, est portée à la connaissance de l’étudiant stagiaire qui doit donner son consentement écrit aux clauses qu’elle contient.

Le stage de M **${nom}** étudiant (e) de l’EST-Safi, commence le **${dateD}** et se termine le **${dateF}**

**ARTICLE 2 :**

Les stages de formation ont pour but essentiel d’assurer l’illustration, le complément ou l’application pratique de l’enseignement dispensé à l’EST-Safi en faisant participer l’étudiant stagiaire à un travail effectif à l’entreprise d’accueil. Ce stage doit assurer en priorité un complément de formation à l’étudiant stagiaire.

**ARTICLE 3 :**

L’organisation du stage est établie par le Directeur de l’entreprise d’accueil, lieu du stage.

**ARTICLE 4 :**

Pendant la durée du stage à l’entreprise d’accueil, l’étudiant stagiaire demeure étudiant de l’EST-Safi.

**ARTICLE 5 :**

Durant son stage, l’étudiant stagiaire est soumis au règlement intérieur de l’entreprise d’accueil, notamment en ce qui concerne la discipline, l’horaire du travail et les règles de confidentialité. Sauf accord du Directeur de l’entreprise d’accueil, le stagiaire n’est pas autorisé à utiliser ou divulguer tout ou partie des informations et des résultats acquis au cours de son stage au sein de l’entreprise d’accueil.

**ARTICLE 6 :**

En matière de propriété intellectuelle, l’étudiant stagiaire est soumis aux règles applicables au personnel de l’entreprise d’accueil. Dans ce cas général, le bénéfice des activités confiées aux stagiaires reste la propriété exclusive de l’entreprise d’accueil. Dans certains cas particuliers ; un accord préalable écrit demeure nécessaire pour constituer une dérogation aux dispositions de la présente convention.

**ARTICLE 7 :**

En cas de manquement à la discipline, conformément à l’article 5 de cette convention ; le Directeur de l’entreprise d’accueil, sur proposition du responsable de l’unité où l’étudiant stagiaire effectue son stage, mettra fin au stage de l’étudiant stagiaire fautif, après avoir prévenu le Directeur de l’EST-Safi. Avant le départ de l’étudiant stagiaire, le Directeur de l’entreprise d’accueil s’assurera que l’avertissement envoyé au Directeur de l’EST-Safi, a bien été reçu par ce dernier, en vu de prendre les mesures qui s’imposent.

**ARTICLE 8 :**

L’étudiant stagiaire, au cours de son séjour à l’entreprise d’accueil, est assuré (e) par une police d’assurance collective «Responsabilité civile scolaire avec indemnité contractuelle».

**ARTICLE 9 :**

Au cours du stage, l’étudiant stagiaire ne peut prétendre à aucune rémunération, sauf dérogation exceptionnelle à la discrétion du Directeur de l’entreprise d’accueil pour un apport significatif du travail du stagiaire.

**ARTICLE 10 :**

A l’issue de son stage, l’étudiant stagiaire est tenu de :

- fournir à la direction de l’unité où il a effectué son stage un RAPPORT DE STAGE établi en 2 exemplaires. Les observations et évaluations recueillies restent confidentielles et sont à la fois versées au dossier personnel du stagiaire et transmises ensuite à la Direction de son institution de formation. Le rapport de stage qui sera remis à l’EST-Safi devra obtenir l’approbation de l’entreprise d’accueil.

- remettre à l’entreprise d’accueil tous les objets ayant servi au déroulement du stage (documentation instruments, appareillages… etc) durant son séjour à l’entreprise d’accueil.

Un Quitus remis par le Directeur de l’Unité à la fin du stage en fera fois. L’étudiant stagiaire recevra également sous pli confidentiel une fiche d’évaluation remplie par les soins de l’entreprise d’accueil selon le modèle établi par l’EST-Safi.

*Je soussigné déclare avoir pris connaissance de la présente CONVENTION DE STAGE, et m’engage à en respecter les clauses.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Lu et approuvé par l’étudiant stagiaire** |  | **Direction de l’Entreprise d’accueil** |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Approbation par**  **L’EST-Safi** |  |  |
|  |  |  |